



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
ET DES MOYENS

N° Spécial

06 Décembre 2019

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DRHM du 06 Décembre 2019

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS	Page
DRHM/BLP N° 2019-001	02.12.2019	Arrêté portant inutilité, désaffectation, déclassement et remise à France Domaine de biens immobiliers constituant une partie des parcelles AF n° 534 et AF n° 537 sises boulevard Jacques-Germain Soufflot et boulevard du 17 octobre 1961 à NANTERRE.	3
ANNEXE		Plans coupes EDDV	6
ANNEXE		DMPC numéro 4239 T	13
ANNEXE		DMPC numéro 4238 X	14



PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté DRHM/BLP n° 001/2019 du 2 décembre portant inutilité, désaffectation, déclassement et remise à France Domaine de biens immobiliers constituant une partie des parcelles AF n° 534 et AF n°537 sises boulevard Jacques-Germain Soufflot et boulevard du 17 octobre 1961 à NANTERRE

LE PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles L.2111-1 et 2, L.2141-1, et L.3211-1 ;

Vu le décret du 23 août 2016 portant nomination de M. Pierre SOUBELET en qualité de Préfet des Hauts-de-Seine ;

Vu le décret du 22 août 2017 portant nomination de Monsieur Vincent BERTON en qualité de secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine ;

Vu l'arrêté MCI n°2017-52 du 31 août 2017 portant délégation de signature à Monsieur Vincent BERTON, secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment son article 19 ;

Sur proposition du secrétaire général de la Préfecture,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Inutilité, désaffectation, déclassement et remise à France Domaine du volume numéro DEUX (2) ayant pour assiette foncière la parcelle cadastrée section AF n° 707

Est déclaré inutile, désaffecté au vu du Procès-Verbal de constat en date du 3 septembre 2019 dressé par Maître DEBU, Huissier de justice dans la Selarl ATLAS JUSTICE sise 14, terrasse Bellini 92800 PUTEAUX, déclassé du domaine public de l'État et remis à France Domaine pour aliénation, le volume numéro DEUX (2) d'un état descriptif de division en volume à

créer, figuré sous teinte verte sur les coupes et plans annexés aux présentes, et dont la description est la suivante :

Volume numéro DEUX (2) : un volume de forme triangulaire composé :

- d'une fraction unique d'une superficie de 3 m², définie par les points 1, 2 et 3, et comprise entre - l'infini et la cote +41,05m ;
- et le droit d'y réaliser à l'intérieur toutes constructions et aménagements.

Le volume n°2 a pour assiette foncière la parcelle cadastrée section AF n° 707, sise Boulevard Jacques-Germain Soufflot à Nanterre (92), pour 3ca.

Aux termes d'un document d'arpentage n° 4238 X réalisé le 04 juin 2019 par le Cabinet GEOFIT EXPERT, sis 7 rue du Fossé Blanc-Bâtiment C1- 92230 GENNEVILLIERS, vérifié et numéroté au service du cadastre le 2 juillet 2019, la parcelle AF n°707 provient de la division de la parcelle cadastrée section AF n°534, sise Boulevard Jacques-Germain Soufflot à Nanterre (92), d'une contenance cadastrale de 20a63ca, en deux parcelles cadastrées section :

-AF n° 706, sise Boulevard Jacques-Germain Soufflot à Nanterre (92), pour 20a60ca, restant appartenir à l'ETAT,

-AF n° 707 sise Boulevard Jacques-Germain Soufflot à Nanterre (92), pour 3ca, objet de la volumétrie susvisée.

L'état descriptif de division en volumes et le document d'arpentage susvisés seront publiés en même temps que l'acte de cession dudit volume au service de publicité foncière Nanterre 1.

ARTICLE 2 : Inutilité, désaffectation, déclassement et remise à France Domaine du volume numéro DEUX (2) ayant pour assiette foncière la parcelle cadastrée section AF n° 710

Est déclaré inutile, désaffecté au vu du Procès-Verbal de constat en date du 3 septembre 2019 dressé par Maître DEBU, Huissier de justice dans la Selarl ATLAS JUSTICE sise 14, terrasse Bellini 92800 PUTEAUX, déclassé du domaine public de l'État et remis à France Domaine pour aliénation, le volume numéro DEUX (2) d'un état descriptif de division en volume à créer, figuré sous teinte verte sur les coupes et plans annexés aux présentes, et dont la description est la suivante :

Volume numéro DEUX (2) : un volume de forme rectangulaire composé :

- d'une fraction unique d'une superficie de 614 m², définie par les points 1, 2, 3, 4 et 5, et comprise entre - l'infini et la cote +43,85 m ;
- et le droit d'y réaliser à l'intérieur toutes constructions et aménagements.

Le volume n°2 a pour assiette foncière la parcelle cadastrée section AF n° 710, sise Boulevard Jacques-Germain Soufflot à Nanterre (92), pour 6a14ca.

Aux termes d'un document d'arpentage n°4239 T réalisé le 4 juin 2019 par le Cabinet GEOFIT EXPERT, sis 7 rue du Fossé Blanc-Bâtiment C1- 92230 GENNEVILLIERS, vérifié et numéroté au service du cadastre le 2 juillet 2019, la parcelle AF n° 710 provient de la division de la parcelle cadastrée section AF n°537, sise Boulevard Jacques-Germain Soufflot à Nanterre (92), d'une contenance cadastrale de 39a30ca, en trois parcelles cadastrées section :

- AF n° 708 , sise Boulevard Jacques-Germain Soufflot à Nanterre (92), pour 30a79ca, restant appartenir à l'ETAT,

- AF n° 709, sise Boulevard Jacques-Germain Soufflot à Nanterre (92), pour 46ca, restant appartenir à l'ETAT,

- AF n° 710 sise Boulevard Jacques-Germain Soufflot à Nanterre (92), pour 6a14ca, objet de la volumétrie susvisée.

L'état descriptif de division en volumes et le document d'arpentage susvisés seront publiés en même temps que l'acte de cession dudit volume au service de publicité foncière Nanterre 1.

ARTICLE 3 : Immatriculation des biens dans CHORUS

Les immeubles sont immatriculés dans CHORUS sous le numéro 133719/469782.

ARTICLE 4: Exécution et publication de l'arrêté

Monsieur le Secrétaire général de la Préfecture des Hauts-de-Seine ainsi que les agents placés sous ses ordres, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du département des Hauts-de-Seine.

Nanterre, le - 2 DEC. 2019

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,

Vincent BERTON

DEPARTEMENT DES HAUTS DE SEINE
COMMUNE DE NANTERRE

Boulevard Jacques Germain Soufflot

ANCIEN HOTEL DU DEPARTEMENT

Parcelle cadastrée section AF n°534p
Plan niveau +45,00m NGF
- Boulevard Jacques Germain Soufflot -

Planche n°1/3

0	Réalisation du plan	26/04/2019	MCHA	CHB
Indice	Nature des modifications	Date	Auteur	Vérifié par
ECHELLE: 1/100e	DATE: 26/04/2019	DOSSIERS: GE117003-78		FICHIERS: GE117003-78_EDDV.dwg

PLAN DE DIVISION VOLUMETRIQUE

COORDONNEES RGF93 - CC49 NIVELLEMENT IGN 69

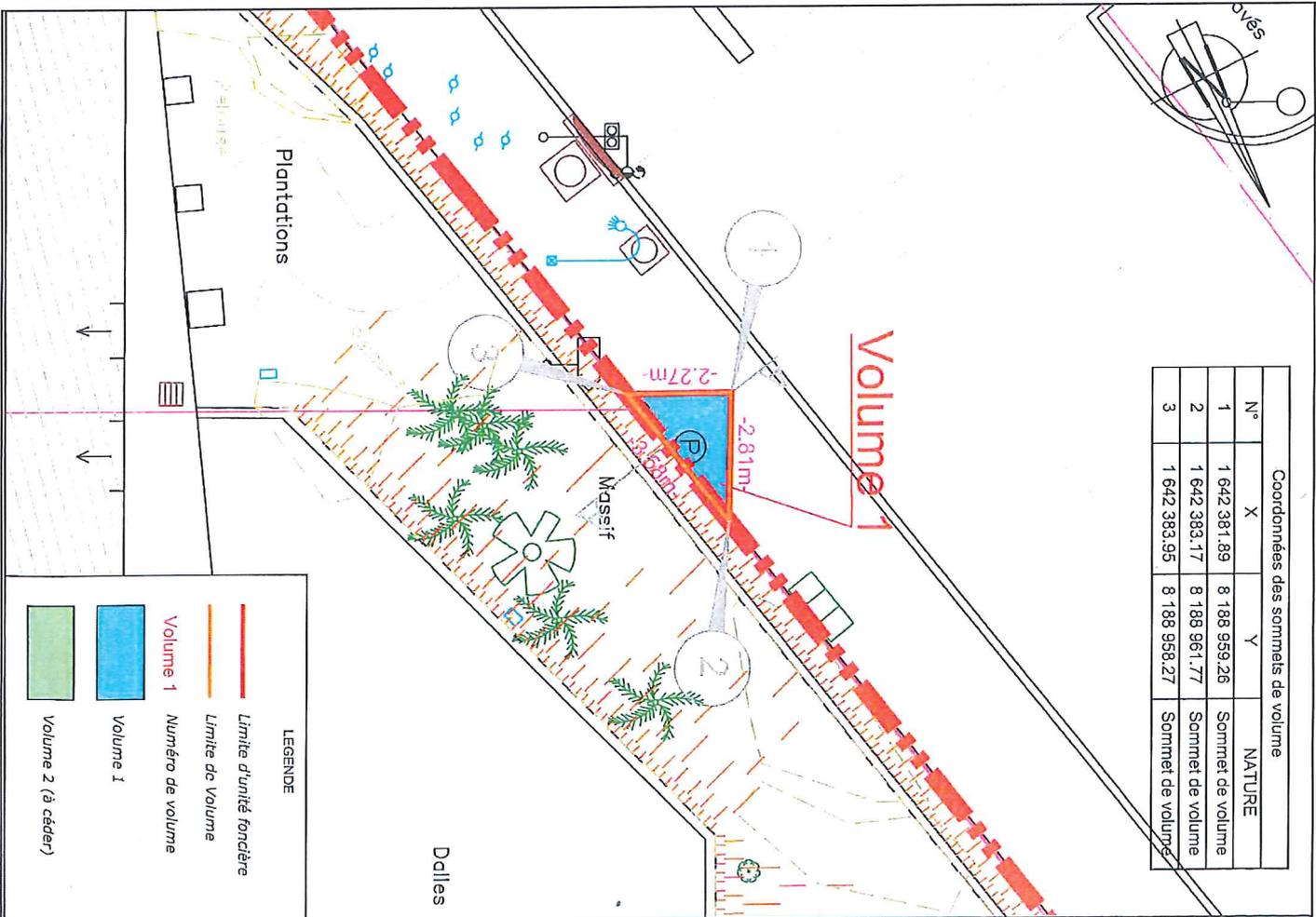
COORDONNEES INDEPENDANTES NIVELLEMENT INDEPENDANT

GEOFIT EXPERT

Bureau Principal - Siège Social
Aitampole - Site de la Chartraine
Rouie de Gachet - BP 10708
F - 44307 Nantes Cedex 3
Tel. 02 40 68 54 52 - Fax. 02 51 13 56 60
Email : nantes@geofit-expert.fr

Agence de Gennevilliers
7 Rue du Fosse Blanc
Bâtiment C1
92230 Gennevilliers
Tel. 01 41 11 30 80 - Fax. 01 41 11 21 70
Email : gennevilliers@geofit-expert.fr

Coordonnées des sommets de volume			
N°	X	Y	NATURE
1	1 642 381.89	8 188 959.26	Sommet de volume
2	1 642 383.17	8 188 961.77	Sommet de volume
3	1 642 383.95	8 188 958.27	Sommet de volume



LEGENDE

- Limite d'unité foncière
- Limite de Volume
- Numéro de volume
- Volume 1
- Volume 2 (à céder)

DEPARTEMENT DES HAUTS DE SEINE
 COMMUNE DE NANTERRE

Boulevard Jacques Germain Soufflot

ANCIEN HOTEL DU DEPARTEMENT

Parcelle cadastrée section AF n°534p

Plan niveau +38,00m NGF

- Sous-sol -

Planche n°2/3

0	Realisation du plan	25/04/2019	MCHA	CHB
Indices	Nature des modifications	Date	Auteur	Verifié par
EHELLE: 1/1'00e		DATE: 28/04/2019	DOSSIER: GEI17003-78	FOCHIER: GEI17003-78.EDDV.dwg

PLAN DE DIVISION VOLUMETRIQUE

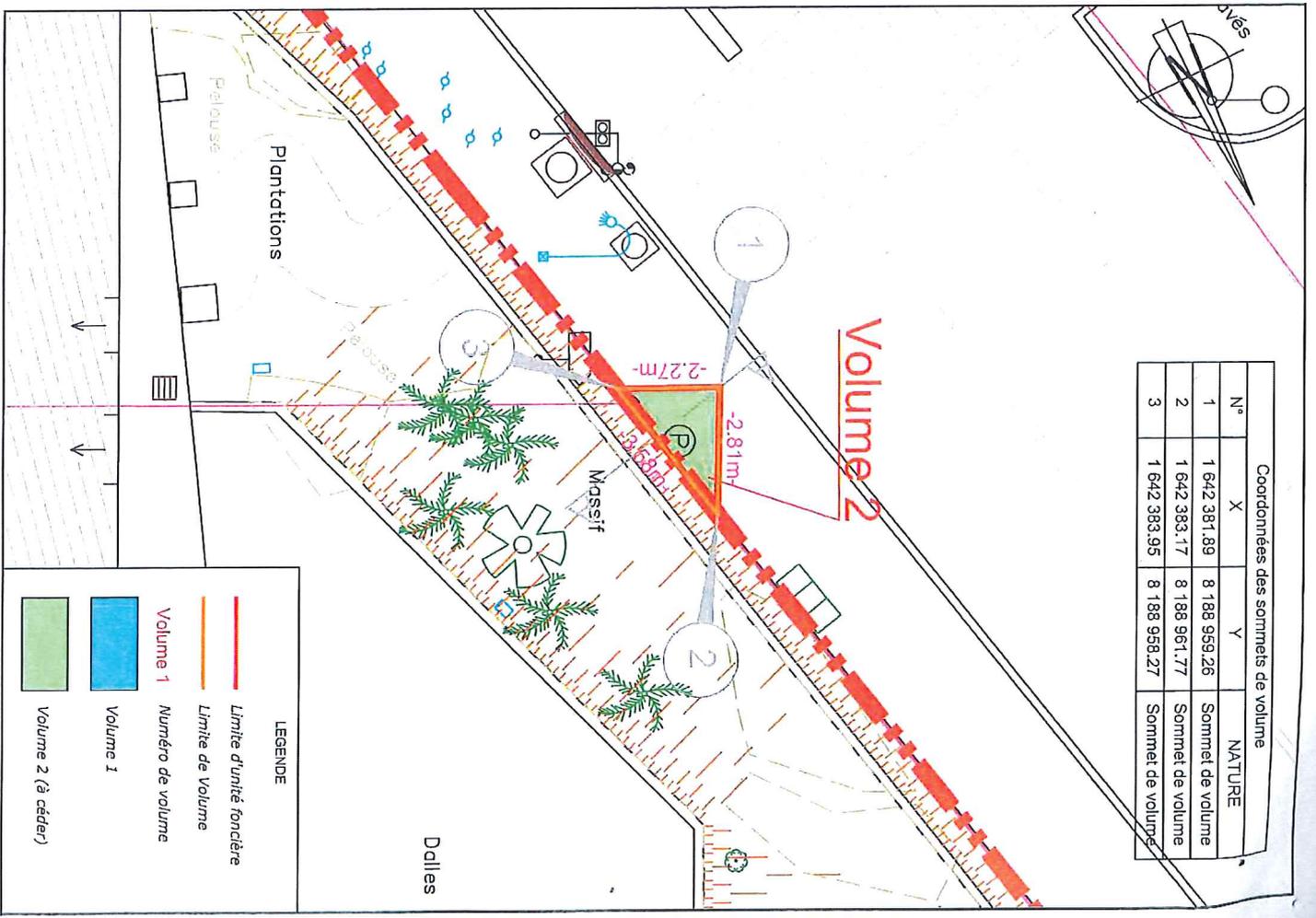
COORDONNEES RGF93 - CC49 NIVELLEMENT IGN 69

COORDONNEES INDEPENDANTES NIVELLEMENT INDEPENDANT

GEOFIT EXPERT

Bureau Principal - Siège Social
 Allampé - Site de la Chantreie
 Route de Gadenet - BP 10703
 F - 44307 Nantes Cedex 3
 Tel. 02 40 68 54 52 - Fax. 02 51 13 56 60
 E-mail : nantes@geofit-expert.fr

Agence de Gennevilliers
 7 Rue du Fossé Blanc
 Bâtiment C1
 92230 Gennevilliers
 Tel. 01 41 11 30 80 - Fax. 01 41 11 21 70
 E-mail : gennevilliers@geofit-expert.fr



DEPARTEMENT DES HAUTS DE SEINE
COMMUNE DE NANTERRE

Boulevard Jacques Germain Soufflot



ANCIEN HOTEL DU DEPARTEMENT



Parcelle cadastrée section AF n°534p

Planche n°3/3

0	Réalisation du plan	25/04/2019	MCHA	CHB
	Nature des modifications	Date	Auteur	Vérifié par
ECHELLE: 1/200e	DATE: 26/04/2019	DOSSIER: GE117003-78		FICHER: GE117003-78_EDDV.dwg

COUPE AA

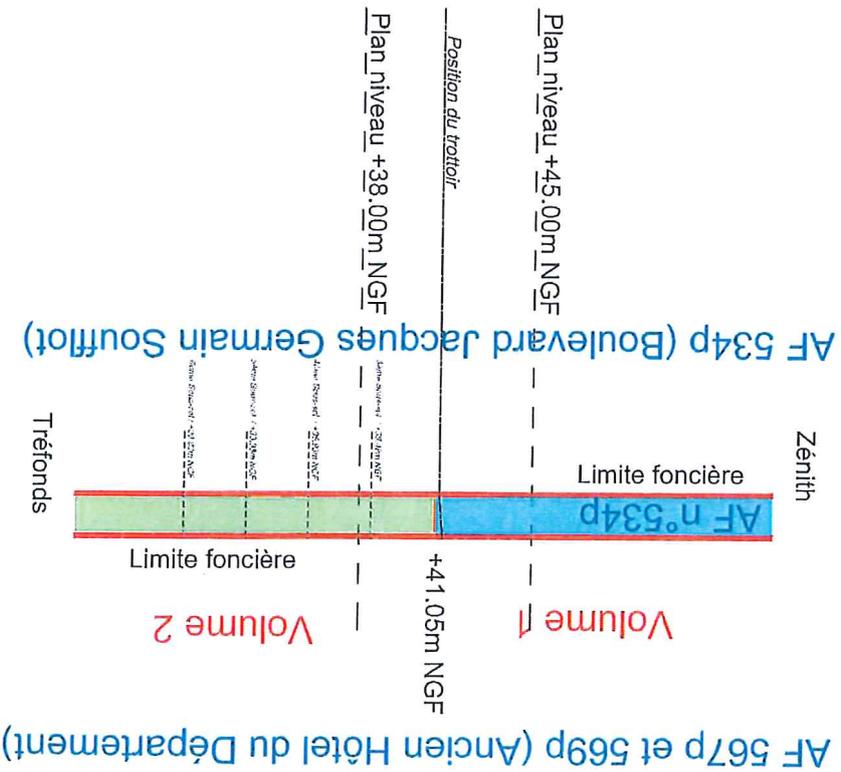
COORDONNEES RGF93 - CC49
COORDONNEES INDEPENDANTES

NIVELLEMENT IGN 69
 NIVELLEMENT INDEPENDANT

GEOFIT
EXPERT

Bureau Principal - Siège Social
Allanpale - Site de la Chantrerie
Rue de Gachez - BP 10703
F - 44307 Nantes Cedex 3
Tél: 02 43 66 54 52 - Fax: 02 51 13 56 60
E-mail: nantes@geofit-expert.fr

Agence de Gernéviliers
7 Rue du Fossé Blanc
Bâtiment C1
92230 Gernéviliers
Tél. 01 41 11 30 60 - Fax: 01 41 11 21 70
E-mail: gernerivilliers@geofit-expert.fr



DEPARTEMENT DES HAUTS DE SEINE
 COMMUNE DE NANTERRE

Boulevard du 17 octobre 1961

ANCIEN HOTEL DU DEPARTEMENT

Parcelle cadastrée section AF n°537p

Plan niveau +48,00m NGF
 -Boulevard du 17 octobre 1961-

Planche n°1/4

Indice	0	Realisation du plan	18/02/2019	CHB	SMD
		Nature des modifications	Date	Auteur	Verifié par
ECHELLE: 1/500e	DATE: 18/02/2019	DOSSIER: GE117003-78	FICHIER: GE117003-78_EDDV.dwg		

PLAN DE DIVISION VOLUMETRIQUE

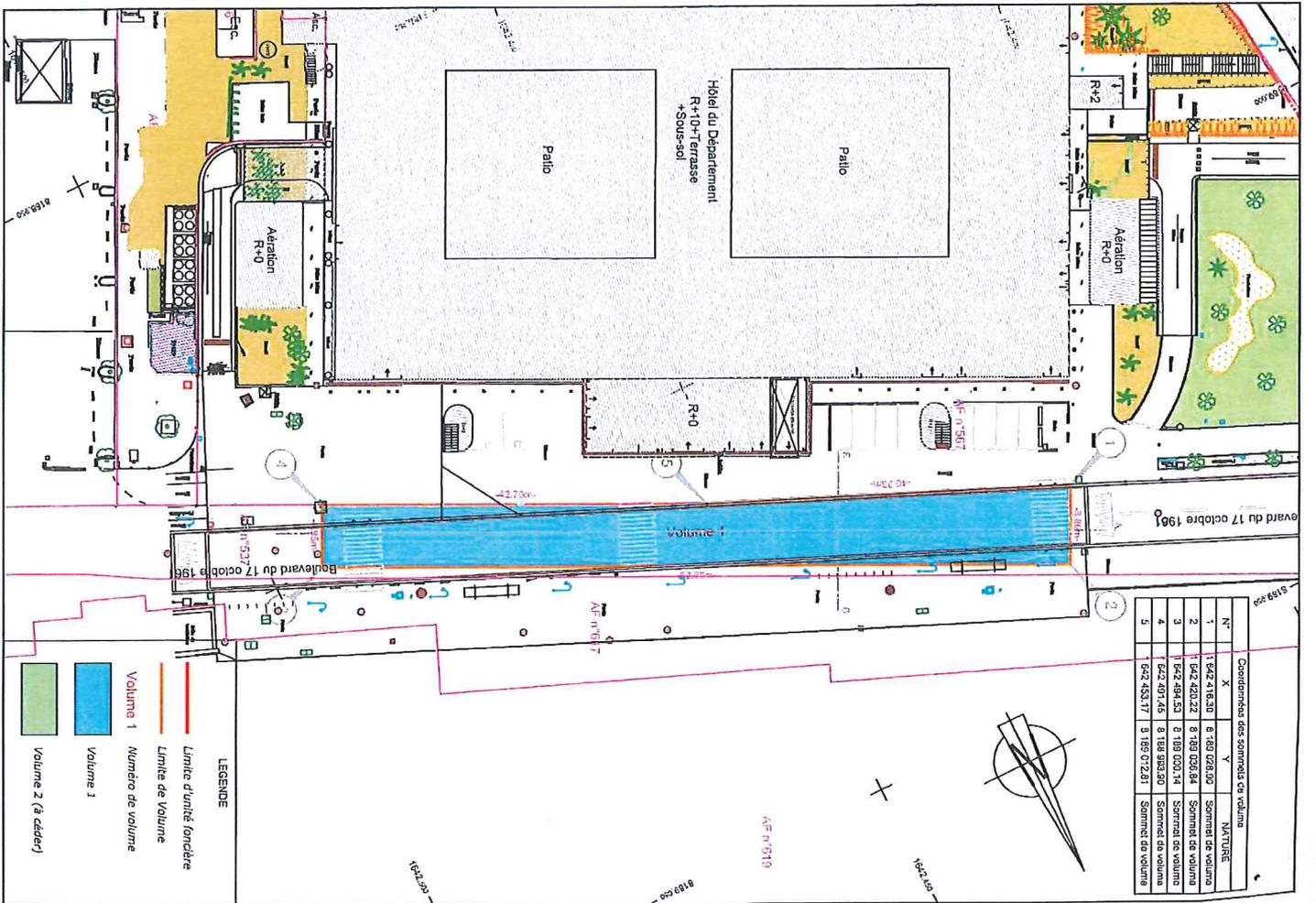
COORDONNEES RGF93 - CC49 NIVELLEMENT IGN 69

COORDONNEES INDEPENDANTES NIVELLEMENT INDEPENDANT

GEOFIT EXPERT

Bureau Principal - Siège Social
 Allarpole - Site de la Chanterle
 Route de Gachet - BP 10703
 F - 44307 Nantes Cedex 3
 Tel. 02 40 68 54 52 - Fax. 02 51 13 56 60
 E-mail : nantes@geofit-expert.fr

Agence de Gennevilliers
 7 Rue du Fossé Blanc
 Bâtiment C1
 92230 Gennevilliers
 Tel. 01 41 11 30 80 - Fax. 01 41 11 21 70
 E-mail : gennevilliers@geofit-expert.fr



DEPARTEMENT DES HAUTS DE SEINE
 COMMUNE DE NANTERRE

Boulevard du 17 octobre 1961

ANCIEN HOTEL DU DEPARTEMENT

Parcelle cadastrée section AF n°537p

Plan niveau +42,00m NGF
 - Sous-sol -

Planchette n°2/4

0	Réalisation du plan	18/02/2019	CHB	S/MO
Indice	Nature des modifications	Date	Auteur	Vérifié par
ECHELLE: 1/200e	DATE: 18/02/2019	DOSSIER: GE117003-78	FICHIER: GE117003-78_EDDV.dwg	

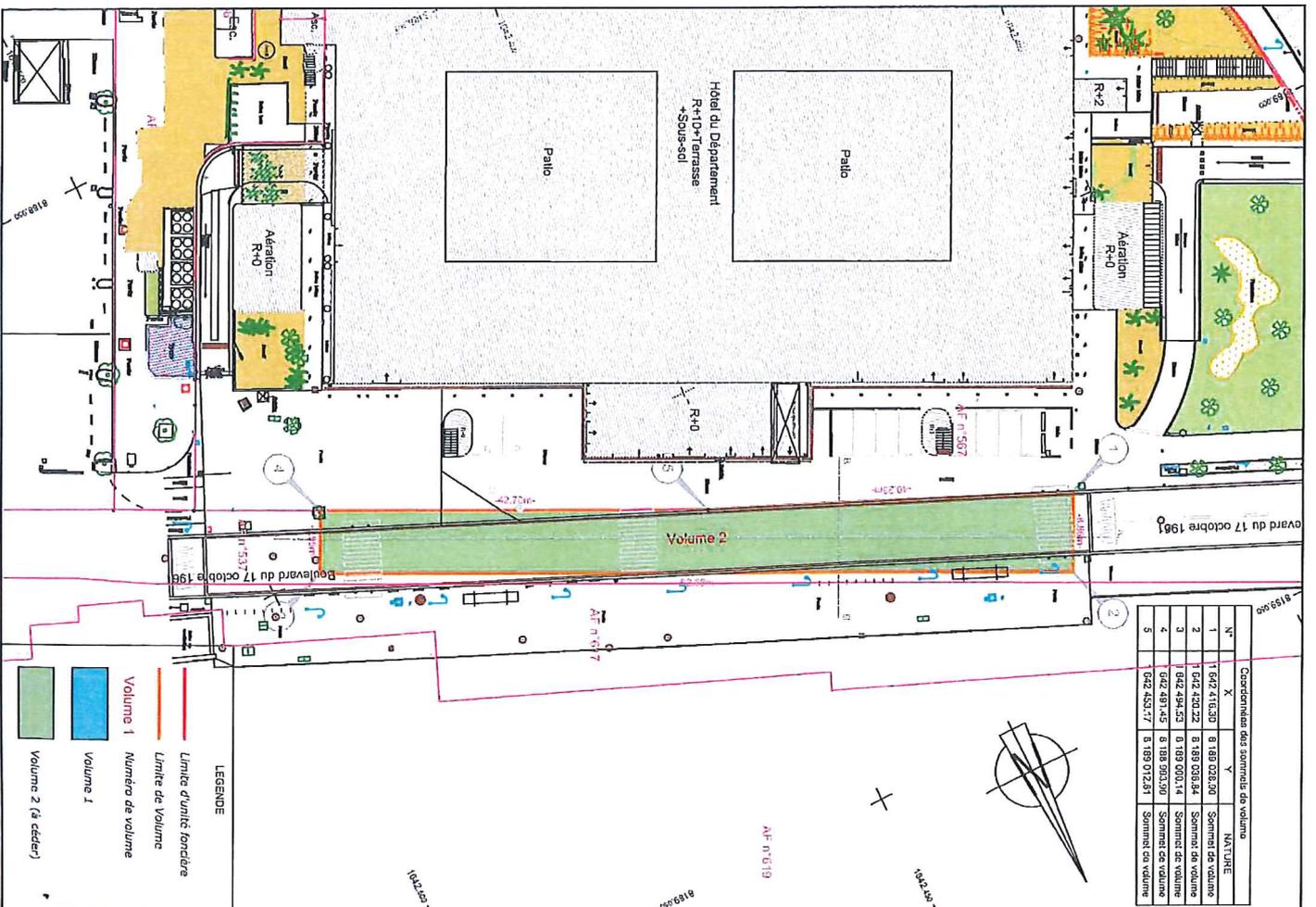
PLAN DE DIVISION VOLUMETRIQUE

COORDONNEES RGF93 - CC49 NIVELLEMENT IGN 89
 COORDONNEES INDEPENDANTES NIVELLEMENT INDEPENDANT

GEOFIT
 EXPERT

Bureau Principal - Siège Social
 Allépoie - Site de la Chartrre
 Route de Gachot - BP 10703
 F - 44307 Nantes Cedex 3
 Tel. 02 40 68 54 52 - Fax. 02 51 13 56 60
 E-mail : nantes@gooft-expert.fr

Agence de Gennevilliers
 7 Rue du Fosé Blanc
 Bâtiment C1
 92230 Gennevilliers
 Tel. 01 41 11 30 80 - Fax. 01 41 11 21 70
 E-mail : gennevilliers@gooft-expert.fr



DEPARTEMENT DES HAUTS DE SEINE

COMMUNE DE NANTERRE

Boulevard du 17 octobre 1961

ANCIEN HOTEL DU DEPARTEMENT

Parcelle cadastrée section AF n°537p

Planche n°3/4

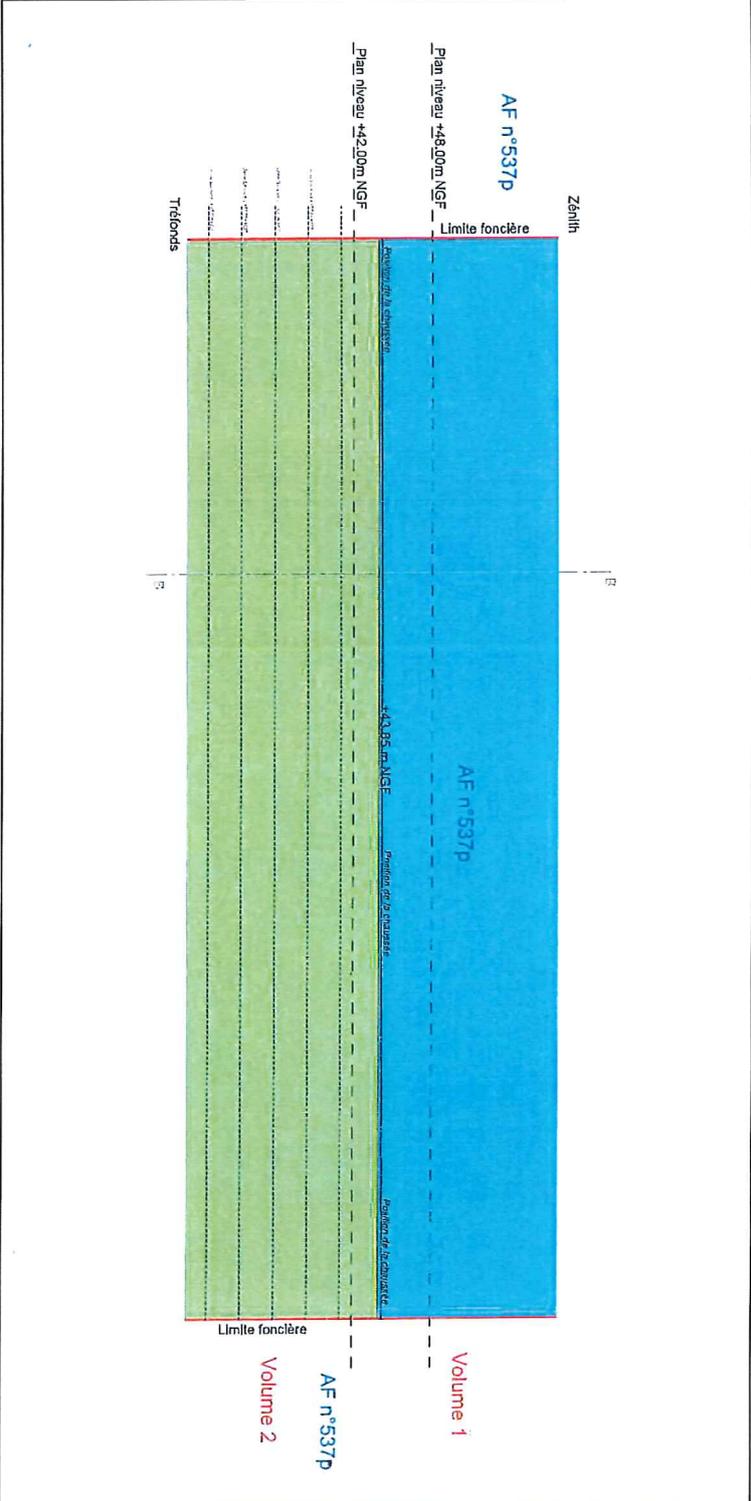
1	ANCIEN HOTEL DU DEPARTEMENT	3200000	1004	500
2	ANCIEN HOTEL DU DEPARTEMENT	1000000	1000	500
3	ANCIEN HOTEL DU DEPARTEMENT	1000000	1000	500
4	ANCIEN HOTEL DU DEPARTEMENT	1000000	1000	500
5	ANCIEN HOTEL DU DEPARTEMENT	1000000	1000	500
6	ANCIEN HOTEL DU DEPARTEMENT	1000000	1000	500
7	ANCIEN HOTEL DU DEPARTEMENT	1000000	1000	500
8	ANCIEN HOTEL DU DEPARTEMENT	1000000	1000	500
9	ANCIEN HOTEL DU DEPARTEMENT	1000000	1000	500
10	ANCIEN HOTEL DU DEPARTEMENT	1000000	1000	500
11	ANCIEN HOTEL DU DEPARTEMENT	1000000	1000	500
12	ANCIEN HOTEL DU DEPARTEMENT	1000000	1000	500
13	ANCIEN HOTEL DU DEPARTEMENT	1000000	1000	500
14	ANCIEN HOTEL DU DEPARTEMENT	1000000	1000	500
15	ANCIEN HOTEL DU DEPARTEMENT	1000000	1000	500
16	ANCIEN HOTEL DU DEPARTEMENT	1000000	1000	500
17	ANCIEN HOTEL DU DEPARTEMENT	1000000	1000	500
18	ANCIEN HOTEL DU DEPARTEMENT	1000000	1000	500
19	ANCIEN HOTEL DU DEPARTEMENT	1000000	1000	500
20	ANCIEN HOTEL DU DEPARTEMENT	1000000	1000	500

COUPE AA

COORDONNEES N°2/3 - CC-0 NIVELEMENT IND. 60

COORDONNEES INDISPONIBLES NIVELEMENT INDISPONIBLE

GEOFIT EXPERT
Rue de la République
92000 Nanterre
Tél : 01 41 38 11 11
Fax : 01 41 38 11 12
Site : www.geofit-expert.com



11

DEPARTEMENT DES HAUTS DE SEINE

COMMUNE DE NANTERRE

Boulevard du 17 octobre 1961



ANCIEN HOTEL DU DEPARTEMENT



Parcelle cadastrée section AF n°537p

-Boulevard du 17 octobre 1961-

Planche n°4/4

1	Ajour du profil de la chaussée	22/04/2019	MCHA	CHB
0	Réalisation du plan	18/02/2019	CHB	SNO
Indices		Nature des modifications	Date	Auteur
Echelle: 1/200e		DATE: 18/02/2019	DOSSIER: GE117003-78	FICHER: GE117003-78_EDDV.dwg

COUPE BB

COORDONNEES RGF93 - CC49
COORDONNEES INDEPENDANTES

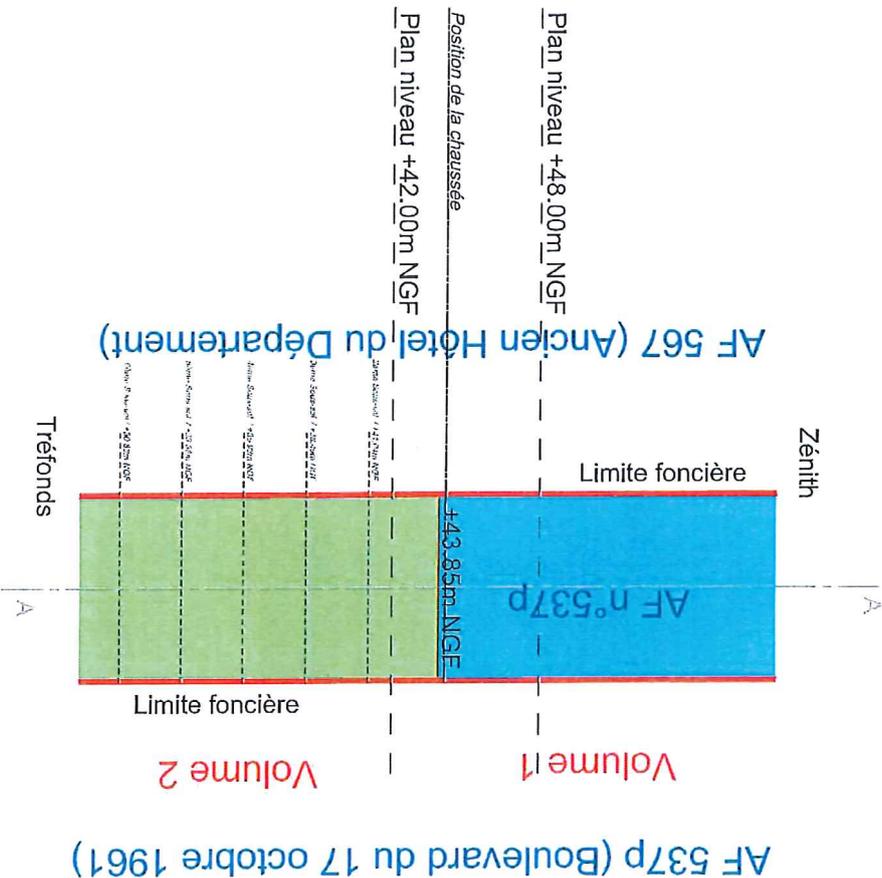
NIVELLEMENT IGN 69

NIVELLEMENT INDEPENDANT

GEOFIT
EXPERT

Bureau Principal - Siège Social
Allanpôle - Site de la Chanterle
Route de Garchet - BP 10703
F - 44307 Nantes Cedex 3
Tel. 02 40 68 54 52 - Fax. 02 51 13 56 60
E-mail : nantes@gеоfit-expert.fr

Agence de Gagnevilliers
7 Rue du Fossé Blanc
Bâtiment C1
92230 Gagnevilliers
Tel. 01 41 11 30 60 - Fax. 01 41 11 21 70
E-mail : gagnevilliers@gеоfit-expert.fr



DIRECTION GENERALE
DES FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Commune : NANTERRE (050)
Section : AF
Feuille(s) : 000 AF 01
Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/1250
Date de l'édition : 02/07/2019
Date de saisie : 01/01/1970

N° d'ordre du document d'arpentage : 4239 T
Document vérifié et numéroté le 02/07/2019
A PTGC des Hauts-de-Seine
Par Patrick OUSSET
Inspecteur Divisionnaire
Signé

Cachet du service d'origine :

NANTERRE
PTGC des Hauts-de-Seine
235, Avenue Georges Clémenceau
92756 NANTERRE cedex
Téléphone : 01 41 37 84 50

ptgc.hauts-de-seine@dgifp.finances.gouv.fr

CERTIFICATION

(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié, est le
propriétaire(s) sous-signé(s) (3) a été établi(e) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au
bureau ;

B - En conformité d'un piquetage effectué
effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage,
dont copie ci-jointe, dressé(e) _____
par _____
géomètre à _____

Les propriétaires ci-dessus ont pris connaissance
des informations portées au dos de la chemise
6463.

A _____ le _____

Modification demandée par le propriétaire

D'après le document d'arpentage dressé
Par M. REGIS TESSON (2)

Réf. : GE117003-78

Le 04/06/2019

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.

(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre).

(3) Préciser les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité exposant, etc..).



Commune :
NANTERRE (050)

N° d'ordre du document d'arpentage : 4238 X
Document vérifié et numéroté le 02/07/2019
APTC des Hauts-de-Seine
Par Patrick OUSSET
Inspecteur Divisionnaire
Signé

Cachet du service d'origine :

NANTERRE
PTGC des Hauts-de-Seine
235, Avenue Georges Clémenceau

92756 NANTERRE cedex
Téléphone : 01 41 37 84 50

ptgc.hauts-de-seine@dgif.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par
propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
B - En conformité d'un piquetage :
effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont
copie ci-jointe, dressé le par
géomètre à
Les propriétaires ci-dessus ont pris connaissance des
informations portées au dos de la chemise 6463.
A , le

- (1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avocat, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...)

Section : AF
Feuille(s) : 000 AF 01
Qualité du plan : Plan régulier avant 20/03/1980
Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 02/07/2019
Support numérique :

D'après le document d'arpentage dressé
Par M.REGIS TESSON (2)
Réf. : GE117003-78

Le 04/06/2019



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>